

## AVANT-PROPOS

La Faculté de Droit et Sciences économiques d'Amiens vient de décider la création, à partir de l'année universitaire 1971-1972, d'une licence en Droit, dite de Droit privé appliqué et qui a pour propos de former de futurs praticiens du Droit.

Dans le cadre des enseignements que comporte cette option, figurent des séminaires consacrés à la *réflexion*, à la *conception* et à l'*expression* du Droit, par la mise en œuvre de certains thèmes et exercices proposés aux étudiants.

Dans une partie introductive à ces exercices nous avons défini quelques modes de dévoilement de ce que Gunsdorf appelle les "similitudes" de structure entre ce qui est connu et ce "qui connaît".

Ce sont ces réflexions, accompagnées de quelques croquis d'Elisabeth Vassalo, que nous proposons au lecteur.